



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des déchets de la Lièvre**

Séance de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre
tenue le 10 août 2022, à 19 h, au Complexe environnemental de
la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre située au 1064,
rue Industrielle, Mont-Laurier.

Étaient présents et formaient quorum :

M. Jean Gascon, président	Mun. de Lac-Saint-Paul
M. Ghislain Collin	Mun. de Notre-Dame-de-Pontmain
M. René de la Sablonnière	Mun. de Chute-Saint-Philippe
Mme Mélanie Grenier	Mun. de Kiamika
Mme Mélanie Lampron	Mun. de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
M. Normand Latreille	Ville de Mont-Laurier
M. Éric Lévesque	Mun. de Mont-Saint-Michel
M. Serge Piché	Mun. de Lac-des-Écorces
M. Pierre Raïche	Mun. de Lac-du-Cerf
Mme Diane Sirard	Mun. de Ferme-Neuve

Étaient absents à cette rencontre :

M. Michel Daigle	Mun. de Sainte-Anne-du-Lac
Mme Sylvie Roussel	Mun. de Notre-Dame-du-Laus

Assistent également à la séance, M. Jimmy Brisebois, directeur
général/greffier-trésorier et Mme Mariève Garceau, agente de
communication, qui agit à titre de secrétaire de la séance.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

M. Jean Gascon, président, ouvre la rencontre, il est 19 h.

22-08-4028

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 10 AOÛT 2022

Il est proposé par Mme Mélanie Lampron et résolu à l'unanimité
d'adopter l'ordre du jour de la séance du 10 août 2022 comme
déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

22-08-4029

ADOPTION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 27 JUILLET 2022

Il est proposé par Mme Mélanie Grenier et résolu à l'unanimité
d'adopter le compte rendu et les recommandations du comité
exécutif du 27 juillet 2022 comme déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

22-08-4030

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUIN 2022

Il est proposé par M. René de la Sablonnière et résolu à
l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 8 juin 2022 comme
déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Régie Intermunicipale
des déchets de la Lièvre**

22-08-4031

RELEVÉ DES COMPTES FOURNISSEURS AU 30 JUIN ET 31 JUILLET 2022

Il est proposé par M. Éric Lévesque et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des comptes fournisseurs, pour une somme totalisant 1 013 181.29 \$, en date du 30 juin 2022.

Il est également résolu d'adopter la liste des comptes fournisseurs, pour une somme de 315 434.23 \$ en date du 31 juillet 2022 et les ajouts, pour une somme de 34 788.42 \$ pour une somme globale, en date du 31 juillet 2022, de 350 222.65 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

22-08-4032

RELEVÉ DES PAIEMENTS AU 30 JUIN ET 31 JUILLET 2022

Il est proposé par M. Pierre Raïche et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des paiements pour une somme totalisant 615 796.89.24 \$ en date du 30 juin 2022.

Il est également résolu d'adopter la liste des paiements, pour une somme de 1 218 160.66 \$ en date du 31 juillet 2022.

ADOPTÉE à l'unanimité

CORRESPONDANCE ET REVUE DE PRESSE

Discussion concernant les nouveaux « REP » qui seront mis en place d'ici le 30 juin 2025.

Présentation du Règlement interdisant les plastiques à usage unique du gouvernement fédéral.

Présentation du système modernisé de collecte sélective du gouvernement provincial et précisions quant aux rôles et obligations des parties impliquées (municipalité et organisme de gestion désigné).

ADMINISTRATION

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

13 juillet 2022 : Rencontre avec la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge concernant la possibilité de poursuivre le projet Mission recyclage – compostage.

14 juillet 2022 : Rencontre avec la MRC d'Antoine-Labelle concernant les matières résiduelles sur les territoires non occupés.

3 août 2022 : Rencontre téléphonique avec Mme Charlotte Legault-Bélanger, avocate et conseillère aux politiques pour l'Union des municipalités du Québec, concernant le dossier des « REP ».



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre

SUR LE TERRAIN

Fin des travaux de construction de la cellule d'enfouissement technique
#9 et du recouvrement final.

27 juillet 2022 : Réception du broyeur de matériaux secs

Semaine du 25 juillet 2022 : Distribution du compost aux municipalités
membres de la Régie

22-08-4033

INSPECTEUR – CRÉATION D'UN POSTE DE SAISONNIER RÉGULIER

ATTENDU la création du poste d'inspecteur;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 27 juillet 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Ghislain Collin et résolu à
l'unanimité d'accorder à M. Sébastien Bisson, le poste d'inspecteur
saisonnier régulier, pour une période d'environ 30 semaines à raison de
28h / semaine annuellement. Le tout selon le salaire et les conditions en
vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité

22-08-4034

ENGAGEMENT – JOURNALIER CONTRACTUEL

ATTENDU les besoins de la Régie intermunicipale des déchets de la
Lièvre pour la saison estivale;

ATTENDU la démission de l'employé 126, en date du 16 juin 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Diane Sirard et résolu à
l'unanimité d'embaucher, à partir du 1^{er} août 2022, M. Danick Poulin, au
poste de journalier contractuel, pour une période d'environ vingt (20)
semaines, selon le salaire et les conditions en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité

22-08-4035

APPEL D'OFFRES – ACHAT DE BACS ROULANTS

ATTENDU les besoins de la Régie intermunicipale des déchets de la
Lièvre en ce qui a trait à la fourniture de bacs roulants;

ATTENDU que la Régie veut éviter d'être en rupture de stock;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif du 27 juillet 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Lévesque et résolu à
l'unanimité que la Régie procède à un appel d'offres, sur le système
électronique d'appels d'offres (SEAO), pour l'achat des bacs roulants
suivants (513 bacs roulants par remorque) :

2022 :	1 remorque de bacs verts
2023 :	2 remorques de bacs noirs
	1 remorque de bacs verts

La dépense sera affectée au compte suivant :

2022 :	29500 – Surplus non affecté
2023 :	50263 – Achat de bacs

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

22-08-4036

ÉTATS COMPARATIFS 2022

Il est proposé par Mme Mélanie Lampron et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le rapport des états comparatifs 2022.

ADOPTÉE à l'unanimité

22-08-4037

SOUSSION – RÉPARATION DU CENTRE DE TRANSFERT DES MATIÈRES RECYCLABLES (2^E AFFICHAGE)

ATTENDU que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a procédé à un deuxième appel d'offres pour les rénovations du centre de transfert des matières recyclables ;

ATTENDU qu'aucune entreprise n'a soumissionné sur le deuxième appel d'offres ;

ATTENDU que le comité exécutif a pris acte qu'aucune soumission n'a été déposée, et ce, en date du 27 juillet 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Mélanie Lampron et résolu à l'unanimité de prendre acte qu'aucune soumission n'a été déposée pour le deuxième appel d'offres pour les rénovations du centre de transfert des matières recyclables.

La Régie effectuera les travaux en différentes phases au courant des années 2022 et 2023.

ADOPTÉE à l'unanimité

COMMUNICATION

RAPPORT DE L'AGENTE DE COMMUNICATION

13 juin 2022 : Visite des installations de la Régie par la Ville de Mont-Laurier

14 juin 2022 : Rencontre téléphonique avec la maison de l'Entrepreneur concernant les matières résiduelles sur les territoires non occupés de la MRC d'Antoine-Labelle

16 juin 2022 : Présentation des consultations publiques pour le PGMR au comité environnement de la MRC d'Antoine-Labelle

19 juin 2022 : Formation sur le compostage au camping du Parc Joan

20 juin 2022 : Évaluation des besoins au Marché de la Lièvre à Notre-Dame-du-Laus

5 et 6 août 2022 : Présence au 100^e anniversaire de la municipalité de Lac-Saint-Paul.



No de résolution
ou annotation

22-08-4038

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre

BACS NOIRS NON AUTORISÉS

Présentation du tableau des bacs noirs non autorisés identifiés sur le territoire des douze municipalités membres de la Régie en date du 31 juillet 2022. Un total de 265 bacs noirs non autorisés ont été ciblés.

ROULOTTES SUR TERRAIN VAGUE

Présentation du tableau des roulottes sur terrain vague identifiées sur le territoire des douze municipalités membres de la Régie en date du 31 juillet 2022. Un total de 87 roulottes ont été ciblés.

À partir de septembre 2022, la Régie commencera à installer des autocollants rouges sur les bacs noirs non autorisés interdisant ainsi la collecte du ou desdits bacs noirs.

CALENDRIER DE COLLECTE 2023

ATTENDU que les municipalités membres de la Régie ont accès à l'Internet;

ATTENDU que la Régie a déboursé une somme de 3 081 \$, en 2021, pour l'impression des calendriers 2022;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, du 27 juillet 2022, qui suggère de ne pas produire de copie papier du calendrier 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Lévesque et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre ne procède pas à la l'impression des calendriers de collecte 2023. La Régie fournira, aux municipalités membres, le fichier informatique (.pdf) dudit calendrier.

ADOPTÉE à l'unanimité

VARIA

Aucun point

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

LEVÉE DE LA SÉANCE

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, le Président lève la séance, il est 20h30.

M. Jean Gascon
président

M. Jimmy Brisebois
directeur général/greffier-trésorier

Je, Jean Gascon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean Gascon, président